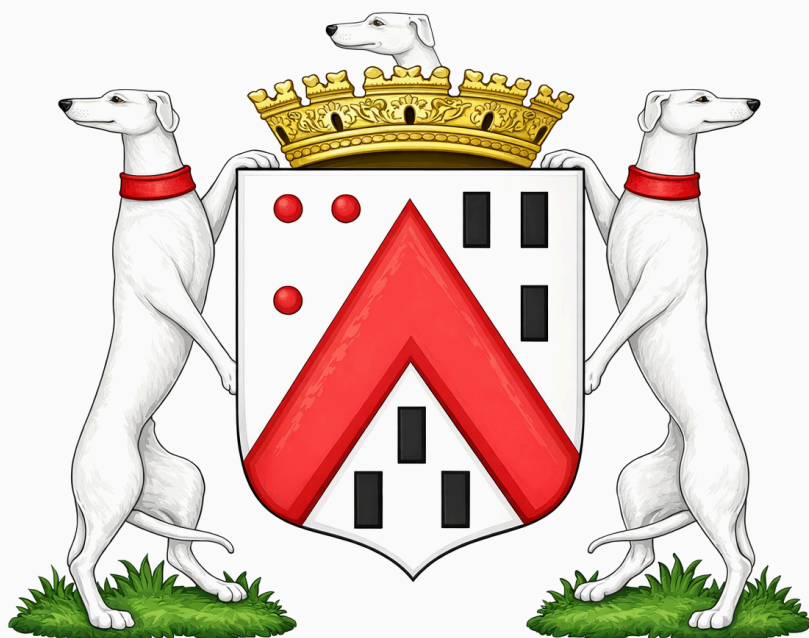


BOUVAINCOURT-SUR-BRESLE

Magazine municipal n°1 - avril 2026



Vie communale

Projets municipaux

Vie associative

Agenda & informations pratiques





Edito du Maire

Chères Bouvaincourtoises, chers Bouvaincourtois,

À l'issue des élections municipales, je tiens à vous adresser mes remerciements les plus sincères pour la forte participation qui a marqué ce scrutin. Ce taux de mobilisation témoigne de l'intérêt que vous portez à la vie démocratique de notre commune et à l'avenir de Bouvaincourt-sur-Bresle.

Je souhaite également remercier l'ensemble des électeurs qui ont accordé leur confiance à notre liste en la plaçant largement en tête. Ce résultat constitue pour toute l'équipe municipale un encouragement fort et une responsabilité importante pour les années à venir.

Je mesure pleinement l'honneur que vous m'avez fait en me confiant la fonction de maire de notre commune. J'aborde cette mission avec humilité, détermination et un profond attachement à notre territoire et à ses habitants.

Avec l'ensemble du conseil municipal, nous travaillerons dans un esprit d'écoute, de proximité et d'engagement afin de poursuivre le développement de notre commune, améliorer le cadre de vie et porter les projets utiles à Bouvaincourt-sur-Bresle.

Ce premier magazine municipal en est un élément constitutif.

Vous pourrez découvrir les principales informations concernant la vie municipale, les projets en cours et à venir, les actions menées par la commune ainsi que les événements qui rythmeront la vie de notre village dans les mois à venir.

Je tiens enfin à remercier toutes celles et ceux qui s'impliquent au quotidien dans la vie de notre village : élus, agents communaux, bénévoles associatifs et habitants engagés. C'est collectivement que nous continuerons à faire vivre et avancer notre commune.

Avec toute ma considération et mon engagement à votre service.

François PEGARD
Maire de Bouvaincourt-sur-Bresle



Vie communale

1. Les actions, évènements et décisions de votre commune

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Le vendredi 20 mars 2026 à 9h00, le conseil municipal s'est réuni en séance d'installation à la suite des élections.

Conformément au protocole, la séance a été ouverte et présidée par la doyenne du conseil, Dominique Violet, qui a procédé à la lecture des dispositions réglementaires encadrant l'élection du maire.

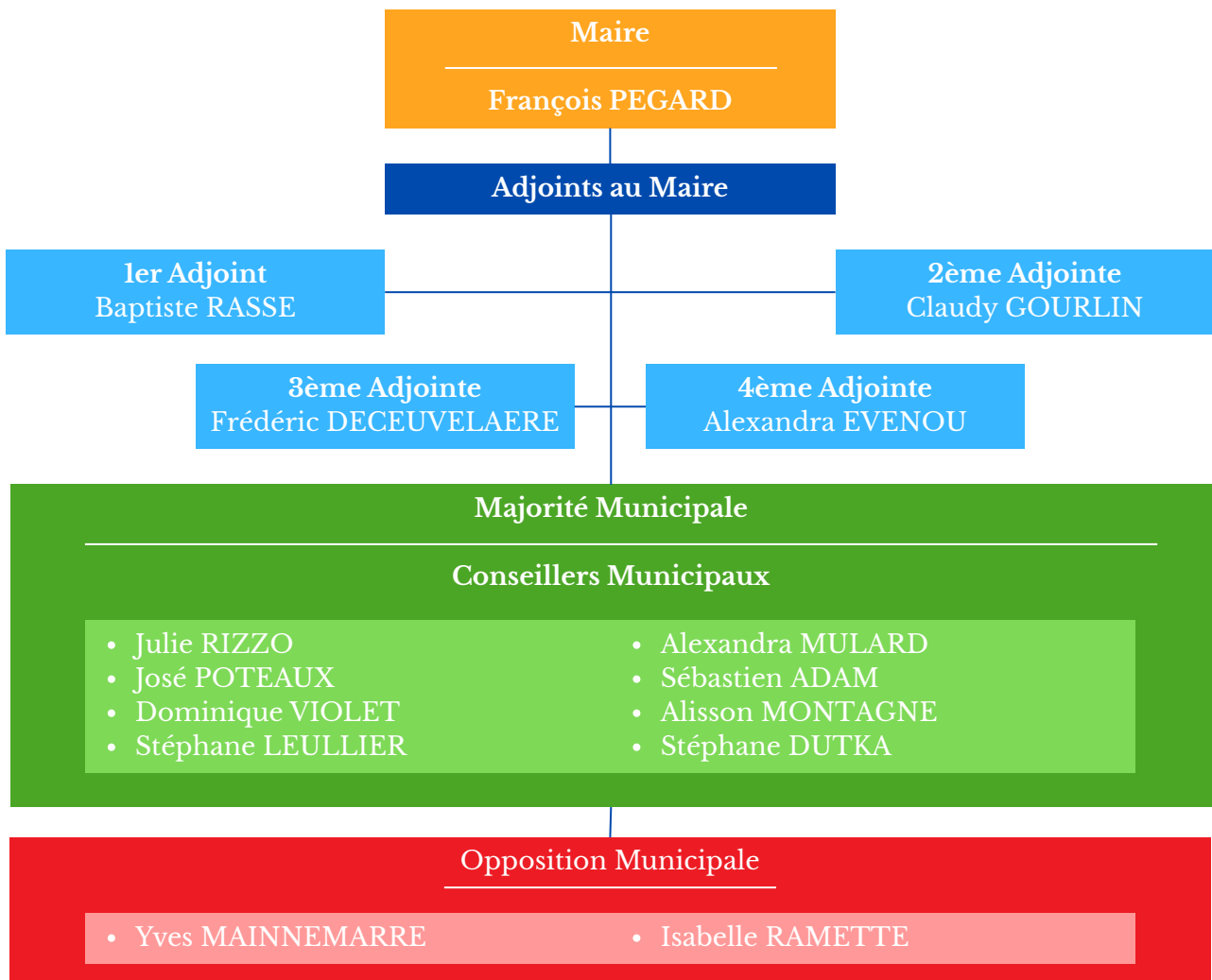
À l'issue du vote, François PEGARD a été élu maire de la commune.

Il a immédiatement pris ses fonctions sous les applaudissements des nombreux habitants venus assister à cette séance publique.

Le maire nouvellement installé a ensuite poursuivi l'ordre du jour en procédant à l'installation des adjoints ainsi qu'à la lecture de la charte de l'élu local, rappelant les principes et devoirs qui encadrent l'exercice du mandat municipal.

La réunion s'est conclue dans une atmosphère conviviale, le maire invitant l'ensemble des participants à partager un café.

Conseil Municipal





Vie communale

Réunion de conseil municipal du 27 mars 2026 - 18 H 30

Le conseil municipal s'est réuni en mairie sous la présidence du maire, Monsieur François Pégard.

Une équipe municipale organisée pour agir

Plusieurs décisions ont été prises afin de structurer le fonctionnement de la municipalité. Les indemnités des élus ont été fixées dans le respect des règles légales tout en restant dans une enveloppe maîtrisée (le maire et les adjoints ont refusé l'augmentation de leurs indemnités).

Le conseil municipal a également confié au maire certaines délégations de gestion courante, afin de permettre une action municipale plus réactive et efficace dans les dossiers du quotidien.

Dans le même esprit, les différentes commissions municipales ont été créées. Elles permettront d'associer les élus au travail de fond sur les grands sujets communaux : finances, urbanisme, travaux, école, environnement, vie associative, action sociale, sports ou encore sécurité.

Des représentants désignés pour défendre les intérêts de la commune

La commune a procédé à la désignation de ses représentants dans les syndicats intercommunaux qui interviennent dans des domaines essentiels tels que l'énergie, l'eau potable, l'assainissement ou les équipements sportifs. Ces instances jouent un rôle important dans la réalisation de nombreux projets au service des habitants.

Une attention particulière portée à la gestion des services publics

Le conseil municipal a adopté le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif. Cette obligation réglementaire permet de garantir la transparence et le suivi du fonctionnement de ce service public.

Afin de faciliter les démarches des familles et des partenaires, la municipalité a également décidé d'ajouter le paiement par virement pour la régie de la cantine scolaire.

Par ailleurs, une convention a été votée avec le syndicat des eaux pour renforcer le réseau d'eau potable et installer une bouche incendie rue de la Forêt, améliorant ainsi la sécurité et la qualité des infrastructures communales (charge pour la commune 18 000 €).

Une situation financière examinée avec attention

Le conseil municipal a procédé à l'examen et au vote des comptes de l'année 2025 pour le budget principal et pour le budget du camping communal.

Ces comptes mettent en évidence des décisions passées du maire sortant qui auront des conséquences financières pour la commune, notamment l'absence de recours à un emprunt en 2025 pour financer certains travaux d'investissement pourtant préconisé par la DGFIP. Cette situation conduit aujourd'hui la municipalité à devoir envisager des financements dans un contexte de taux d'intérêt moins favorable. (détails à retrouver ultérieurement dans le magazine).

La nouvelle équipe municipale entend néanmoins poursuivre une gestion responsable des finances communales afin de préserver la capacité d'investissement de la commune et de préparer les projets à venir.

À travers ces premières décisions, la municipalité souhaite poser les bases d'un fonctionnement clair, efficace et transparent, au service des habitants de Bouvaincourt-sur-Bresle et du développement de la commune.



Vie communale

2. Le point finances de la commune (clôture du budget)

Le budget principal de la commune

Pour l'année 2025, le budget principal présente les résultats suivants :

- Recettes de fonctionnement : 638 850,61 €
- Dépenses de fonctionnement : 692 475,02 €

Soit un résultat de fonctionnement de l'exercice de **- 53 624,41 €**.

En section d'investissement :

- Recettes d'investissement : 49 921,54 €
- Dépenses d'investissement : 273 440,01 €

Soit un résultat d'investissement de **- 223 518,47 €**.

Malgré ces résultats négatifs sur l'exercice 2025, la commune disposait d'excédents accumulés des années précédentes, avec un résultat antérieur reporté de 474 799,11 € en fonctionnement et 51 307,55 € en investissement.

Après prise en compte des restes à réaliser (12 043 € en recettes et 55 150 € en dépenses d'investissement), le résultat de clôture s'établit à :

- 205 856,78 € d'excédent global,
- dont 174,70 € en fonctionnement
- et - 215 317,92 € en investissement.

Le conseil municipal a ensuite procédé à l'affectation du résultat 2025. Conformément aux règles budgétaires, l'excédent de fonctionnement doit prioritairement combler le déficit d'investissement. Il a donc été décidé :

- d'affecter 215 317,92 € à la section d'investissement,
- de reporter 205 856,78 € en fonctionnement.

Le Compte Financier Unique 2025 du budget principal a été adopté par 12 voix pour et 2 voix contre, le maire ne prenant pas part au vote conformément aux règles budgétaires.

Précision : Le budget voté est celui engagé par le maire sortant. Celui-ci a voté contre son propre budget. La majorité municipale ne comprend pas cette contradiction avec soi-même.

INFORMATION A LA POPULATION :

Lors des échanges, il a été rappelé qu'une analyse financière réalisée en 2025 par le Conseiller aux Décideurs Locaux du Service de Gestion Comptable de la Baie de Somme recommandait le recours à un emprunt pour financer certains investissements, notamment les travaux d'enfouissement des réseaux rue de la Forêt estimés à environ 215 000 €.

Cet emprunt n'ayant finalement pas été engagé l'an dernier sur décision du maire précédant, la commune a financé ces investissements sur sa trésorerie, ce qui a eu pour effet de réduire significativement l'excédent de fonctionnement disponible.

Le solde bancaire de la commune passant de 474 799,11 € à 205 856,78 €. Soit une baisse de la capacité financière de notre commune de 268 942,33 €.

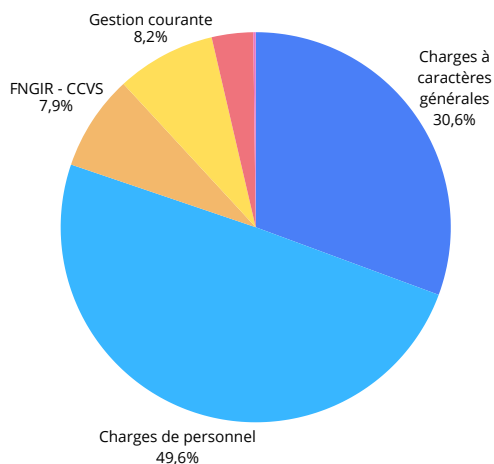
Avec présentation des justificatifs, le premier adjoint, Baptiste RASSE, a demandé à Monsieur MAINNEMARRE Yves (maire de l'époque) de justifier ces décisions de ne pas suivre le décideur local et ainsi avoir "vidé" l'épargne de la commune sachant les alertes budgétaires liées à la mises aux normes du camping. Il lui a été proposé d'apporter sa réponse lors de la prochaine réunion de conseil afin d'informer en toute transparence la population.

Face à ces prises de décisions individuelles de l'ancien maire, la municipalité devra donc envisager de recourir à un emprunt en 2026 pour reconstituer sa capacité d'investissement, dans un contexte de taux d'intérêt désormais plus élevés comparé à l'année 2025.

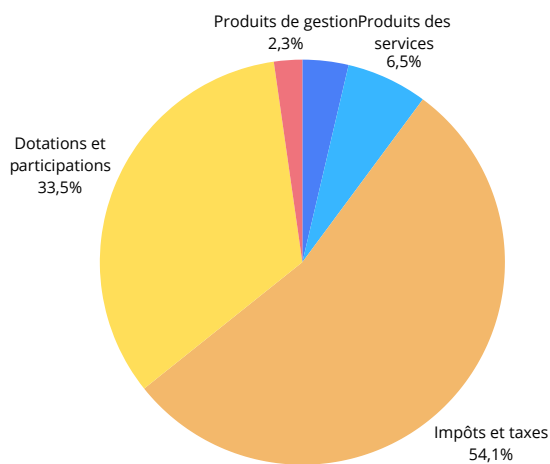


Vie communale

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - 2025
692 475,02 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT - 2025
638 850,61 €



Le budget annexe du camping

Le conseil municipal a également examiné les comptes du budget annexe du camping communal.

Les résultats pour l'année 2025 sont les suivants :

En fonctionnement :

- Recettes : 68 964,21 €
- Dépenses : 93 497,54 €
- Résultat de l'exercice : **- 24 533,33 €**

En investissement :

- Recettes : 3 648,00 €
- Dépenses : 31 248,22 €
- Résultat de l'exercice : **- 27 600,22 €**

Grâce aux excédents reportés des années précédentes, la situation finale reste positive :

- 23 396,77 € d'excédent en fonctionnement
- 26 460,48 € d'excédent en investissement

Le résultat global de clôture du budget camping s'élève ainsi à 49 857,25 €.

Le Compte Financier Unique du camping a été adopté par 13 voix pour et 1 voix contre.

Ces décisions budgétaires permettent désormais à la municipalité de préparer le budget 2026 dans des conditions claires et stabilisées.



Vie communale

3. Divers

Décision du maire

Le maire de Bouvaincourt-sur-Bresle a décidé de mettre en place un moment convivial pour les enfants de la commune. Ainsi, le dernier vendredi précédant chaque période de vacances scolaires, le repas de cantine sera entièrement offert avec les fonds personnels du maire aux élèves habituellement inscrits à la cantine ce jour-là.

Cette initiative vise à marquer un moment chaleureux avant les congés et à faire plaisir aux enfants qui fréquentent la cantine scolaire.

RPI VALLEE DE LA BRESLE

La commune de Bouvaincourt-sur-Bresle a été informée par l'Académie d'Amiens de la probable fermeture d'une classe pour la rentrée 2026-2027.

Les élus des communes du RPI Vallée de la Bresle, avec le soutien des parents d'élèves, se mobilisent pour défendre le maintien de cette classe.

Un entretien a été obtenu avec le Directeur académique le 3 avril, en présence des maires de Bouvaincourt-sur-Bresle et de Beauchamps, afin de présenter les arguments du territoire.

Les communes rappellent les efforts engagés pour maintenir l'attractivité et la qualité de leur école rurale.

Rendez-vous le 09 avril prochain pour connaître la position de l'Académie d'Amiens concernant notre école.





Projets municipaux

1. Grands projets d'investissement

La municipalité engage plusieurs études de projets structurants pour améliorer le cadre de vie, moderniser les équipements communaux et préparer l'avenir de la commune. Ces projets seront menés progressivement au cours de la mandature.

Travaux de voirie et sécurisation des trottoirs

Objectif du projet

Améliorer la sécurité des déplacements et la qualité des infrastructures piétonnes et routières.

Description des travaux

Plusieurs interventions seront réalisées sur la voirie communale au cours de la mandature : priorité à la réfection de certains trottoirs dits "dangereux", amélioration de la signalisation et aménagements visant à sécuriser les zones sensibles.

Budget estimatif

Le budget sera ajusté en fonction des priorités définies avec les services techniques.

Financements

Participation de la commune avec des demandes d'aides auprès du Département et de différents dispositifs de soutien aux collectivités.

Calendrier des travaux

Les travaux seront réalisés progressivement selon les priorités identifiées.

Impact pour les habitants

Une voirie plus sûre et plus confortable pour les habitants, les piétons et les automobilistes.

Aménagement de la place Franck Grattenois

Objectif du projet

Valoriser le cœur du village et améliorer les espaces publics.

Description des travaux

Le projet prévoit des aménagements destinés à embellir et rendre plus fonctionnel la place Franck GRATTENOIS : amélioration des espaces publics, valorisation paysagère et optimisation des circulations et stationnements liés à un engorgement des bâtiments publics (mairie, école, gymnase, salle des fêtes, stade et terrain de pétanque avec même zone de stationnement).

Budget estimatif

En cours d'étude.

Financements

Recherche de subventions auprès des partenaires publics pour accompagner la commune dans ce projet.

Calendrier des travaux

Les études préalables permettront de définir précisément les étapes de réalisation.

Impact pour les habitants

Une circulation véhicules, piétons et stationnements plus agréable, favorisant les rencontres, la vie locale et associative.



Projets municipaux

Modernisation des bâtiments communaux

Objectif du projet

Améliorer les conditions d'accueil du public et moderniser les équipements municipaux (toiture écolé/mairie, nettoyage du gymnase, chapelle Saint-Sauveur, église, autres).

Description des travaux

Plusieurs bâtiments communaux feront l'objet d'améliorations et de travaux de modernisation afin d'optimiser leur fonctionnement et leur confort.

Budget estimatif

Les investissements seront programmés selon les besoins identifiés et les financements publics ouverts.

Calendrier des travaux

Les interventions seront planifiées progressivement sur la durée de la mandature.

Impact pour les habitants

Des équipements communaux plus fonctionnels et mieux adaptés aux usages. Protéger les finances de la commune afin d'éviter de subir des réparations urgentes et importantes.

Amélioration du cadre de vie

La municipalité mène également des actions régulières pour améliorer le quotidien des habitants. Les employés de la commune, tout services confondus, s'organisent pour permettre un accueil dans des locaux entretenus et des espaces urbains agréables.

Un axe prioritaire sur l'année 2026 est portée sur:

- fleurissement de la commune
- rénovation et entretien des aires de jeux (école)
- entretien des chemins ruraux
- aménagement d'espaces verts
- actions pour améliorer la propreté de la commune

Ces interventions contribuent directement à la qualité de vie et à l'attractivité du village. Elles s'opèrent dans le cadre de la mise en valorisation du travail de nos employés et dans le cadre de notre label "Village fleuri" dont le jury passera au cours de l'année 2027.

Projets à venir

Plusieurs autres projets sont actuellement à l'étude ou en préparation :







- études techniques pour les futurs investissements
- projets d'aménagement en réflexion
- concertation avec les habitants sur certains projets structurants
- Café trimestriel
- Conseil municipal des jeunes



Projets municipaux

-  Étude
-  Programmation
-  Travaux en cours
-  Projet terminé

PROJETS AVANCEMENT :

PROJETS	AVANCEMENT	AVANCEMENT
Nettoyage du gymnase	Projet terminé	
Jeux au sol - cours des écoles	Marelle classique, marelle en escargot, terrain de foot	
Place Franck Grattenois	Amélioration circulation bus scolaire - amélioration stationnements - amélioration cadre de vie	
Eaux potables	Remplacement des canalisations d'eaux potables - installation borne à incendie	
Ponts de la commune	Rénovation des ponts rue de la forêt et Clairefontaine	
Trottoirs	Lancement analyse et devis	



Vie associative

Les associations jouent un rôle essentiel dans l'animation et la convivialité de la commune. Sport, culture, solidarité ou loisirs, elles contribuent au dynamisme local grâce à l'engagement de nombreux **bénévoles**.

ASSOCIATION : BOUVAINCOURT-EN-FÊTE

REPAS DE LA SAINT-PATRICK

Le samedi 28 mars, l'association Bouvaincourt en Fête a organisé son traditionnel repas de la Saint-Patrick à la salle polyvalente de la commune.

Plus de 80 personnes ont répondu présentes pour partager ce moment convivial placé sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. Habitants du village et participants venus des alentours ont pu se retrouver autour d'un repas festif, dans une ambiance chaleureuse et détendue.

L'association Bouvaincourt en Fête remercie chaleureusement l'ensemble des participants ainsi que les bénévoles qui ont permis la réussite de cette soirée.

SORTIE A VENIR :

BOUVAINCOURT EN FÊTE VOUS PROPOSE
UNE SORTIE EXCEPTIONNELLE !

Destination : PARIS

AU PROGRAMME :

- Visite du Musée Grévin
- Découverte de Notre-Dame de Paris
- Dîner-croisière sur un bateau-mouche sur la Seine

Places limitées – Inscription recommandée rapidement

Venez nombreux pour vivre une expérience inoubliable
au cœur de la capitale !

Renseignements et modalités d'inscription :
Baptiste RASSE au 06 67 05 80 20





Vie associative



POMPIERS VOLONTAIRES

À l'honneur aujourd'hui : nos sapeurs-pompiers !

Les équipes ont récemment réalisé des manœuvres, démontrant une fois de plus leur engagement, leur professionnalisme et leur esprit d'équipe.

Ces moments d'entraînement sont essentiels pour être toujours prêts à intervenir efficacement au service de tous.

Félicitations également à notre jeune sapeur-pompier David, qui a brillamment validé son module équipier VSAV !

Une belle étape franchie grâce à son sérieux et sa motivation.

Nous sommes fiers de compter des femmes et des hommes aussi investis dans nos rangs.

Bravo à toutes et à tous pour votre engagement au quotidien !





Vie associative

TENNIS CLUB BEAUCHAMPS BOUVAINCOURT

 Tennis Club Beauchamps Bouvaincourt
Le 7 avril à 09:02 · 🌐

[OPEN TCBB]

Bonjour à tous, voilà clap de fin de notre tournoi ce dimanche avec la victoire de LEROUX Damien chez les hommes et de notre licenciée **Noemie Barbier** chez les femmes. Félicitations à vous. 🏆

Pour cette première édition, nous étions 66 participants, merci à tous d'avoir répondu présent pour cet événement exceptionnel pour le club, nous espérons vous revoir l'année prochaine. Félicitations à vous tous pour votre parcours. 😊

Pour cette première édition, le club a prit la décision de récompenser :

Les finalistes : HEBERT Raphaël, LECLERC Sophia 🏆

Les demi-finalistes : ARMAND Virgile, LELEU Baptiste, HOUSSAYE Alice, MOREIRA CAMPOS Angelina. 🏆

Les joueurs aillants le meilleur parcours : LELEU Baptiste, JOURDREN Erwann. 🏆


Le joueur du TCBB aillant le meilleur parcours : GRENIER Cyril. 🏆

Le meilleur jeune joueur : DUPONT Victor. 🏆

Nos 3 jeunes licenciés pour leur 1ere victoire officielle : KRAEUTLEIN Léo, BIGEARD Matheo, CAIEZ Julien. 🏆

Un grand merci à tous pour votre présence et mention spécial au maire de la commune de Bouvaincourt sur bresle, Monsieur PEGARD, d'avoir répondu présent à l'invitation. 😊

Allez TCBB. 🏆 🎾

 **Courrier picard - Picardie maritime**
Le 10 avril à 14:17 · 🌐

Bouvaincourt-sur-Bresle : le Tennis club relance son tournoi et attire 66 joueurs au gymnase

La municipalité adresse ses sincères félicitations au club de tennis pour la très belle organisation de son tournoi.

Cet événement convivial a rassemblé joueurs et spectateurs dans une excellente ambiance sportive.

Merci au club de faire vivre notre gymnase et de contribuer activement à la dynamique associative de la commune.

TENNIS DE TABLE

Tennis de Table
Bouvaincourt sur Bresle

TOURNOI DE DOUBLES

Ouvert à tous
débutants, loisirs
à partir de 10h
samedi 6 juin 2026

Entrée gratuite
Inscriptions
seul ou à deux
de préférence
avant le 31 mai





De préférence par courriel :
demange.didier@orange.fr
06 85 59 65 15

Buvette et restauration sur place. 🍷 🍔





Agenda communal

Date		Événement	Lieu	Organisateur	Informations
8 mai 2026		Cérémonie commémorative	Monument aux morts	Mairie	Départ du cortège à 11h en présence des pompiers volontaires
6 juin 2026		Tournoi de doubles	Gymnase	Tennis de table de Bouvaincourt	A partir de 10h00
13 juil. 2026		Fête nationale	Salle des fêtes et stade communal	Bouvaincourt-en-fêtes et commune	Feu d'artifice, restauration sur place et musique
11 nov. 2026		Cérémonie commémorative	Monument aux morts	Mairie	Rassemblement à 11h

L'association "Les Géants De La Côte" peut être amenée à venir s'entraîner au sein de notre commune.

Les dates d'entraînement sont communiquées par l'association sur leur page Facebook.

À noter :

Les dates peuvent évoluer.

D'autres animations à venir !

Retrouvez l'actualité de la commune sur le site internet de la mairie ou sur la page Facebook.



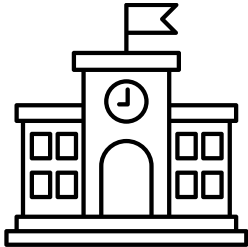
Mairie de Bouvaincourt-sur-Bresle

Adresse : 114 rue de la République
80220 Bouvaincourt-sur-Bresle

Téléphone : 03 22 30 86 87

Email : secretariat@bouvaincourt-sur-bresle.fr

Informations pratiques



Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi : 9h00 – 12h00

Mardi : 9h00 – 12h00

Mercredi :

Jeudi : 16h00 – 18h00

Vendredi : 9h00 – 12h00



Numéros utiles

Urgences

SAMU : 15

Police / Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Numéro d'urgence européen : 112

Autres services

Pharmacie de garde : 3237

Centre hospitalier de Eu : 02 27 28 22 22

Gendarmerie de Gamaches : 03 22 61 64 17

Location des équipements communaux

La commune met à disposition certains équipements :

- Salle communale
- Matériel pour manifestations

Renseignements et réservations auprès du secrétariat de mairie.

Collecte des déchets

Ordures ménagères : ramassage le lundi matin

Tri sélectif : selon le calendrier de la communauté de communes



Merci de sortir vos déchets la veille au soir.

Rappels de bon voisinage

Travaux de bricolage et de jardinage autorisés aux horaires suivants :

- semaine : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 19h30
- samedi : 9h00 – 12h00 / 15h00 – 19h00
- dimanche et jours fériés : 10h00 – 12h00



Merci également de veiller à l'entretien des trottoirs et abords de votre propriété.